



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

économie et finances : personnel

Question écrite n° 60861

Texte de la question

M. Christian Estrosi demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de bien vouloir lui communiquer le nombre de fonctionnaires titulaires employés dans son ministère.

Texte de la réponse

Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie communique à l'auteur de la question le tableau qui représente pour chacune des directions du ministère et pour chaque catégorie, le nombre de fonctionnaires titulaires employés au 1er juillet 2001. Personnel titulaire du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie Effectifs réels payés en agent (1er juillet 2001)

CHAPITRE BUDGÉTAIRE	CATÉGORIES			TOTAL	
	A	B	C	D	
Administration générale	3 613	2 701	5 893	0	12 207
Contrôles économiques et financiers	181				181
Inspection générale des finances	87				87
Cour des comptes	328	38	133	0	499
Chambres régionales des comptes	400	68	221	0	689
Institut national de la statistique et des études économiques	1 406	1 972	3 065	0	6 443
Service de l'expansion économique à l'étranger et directions régionales du commerce extérieur	265		38	0	303
Services financiers à l'étranger	27				27
Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes	1 490	1 459	775	0	3 724
Trésor public	9 850	19 469	30 054	0	59 373
Direction générale des impôts et cadastre	19 541	24 317	38 035	66	81 959
Direction générale des douanes et droits indirects	3 416	7 027	9 255	14	19 712

Sous-total services financiers	40 604	57 051	87 469	80	185 204
Monnaies et médailles	10	126			136
Sous-total budget annexe	10	126	0	0	136
Total général	40 614	57 177	87 469	80	185 340

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60861

Rubrique : Ministères et secrétariats d'etat

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mai 2001, page 2766

Réponse publiée le : 15 avril 2002, page 2009